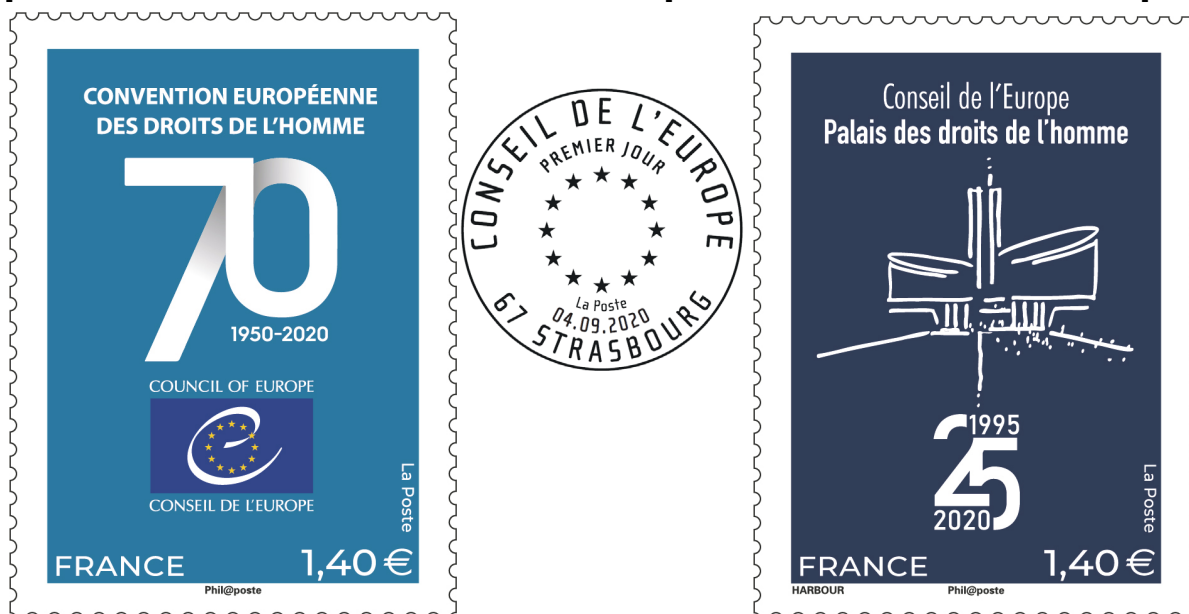


CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME 1950-2020 CONSEIL DE L'EUROPE PALAIS DES DROITS DE L'HOMME 1995-2020

Le 7 septembre 2020, La Poste émet deux timbres de service pour affranchir les courriers au départ du Conseil de l'Europe.



Réf. : 11 20 351

Visuels d'après maquettes - Couleurs non contractuelles/disponibles sur demande

Réf. : 11 20 350

Un peu d'histoire ...

La Convention européenne des droits de l'homme a 70 ans

Une Convention pour protéger vos droits et libertés

La Convention européenne des droits de l'homme a été signée à Rome (Italie) le 4 novembre 1950 par douze États membres du Conseil de l'Europe et est entrée en vigueur le 3 septembre 1953.

Elle garantit notamment le droit à un procès équitable, la liberté d'expression, la liberté de pensée, de conscience et de religion. Elle interdit entre autres la torture, l'esclavage et le travail forcé, la discrimination.

Elle est le premier traité à avoir créé, en 1959, une juridiction supranationale, la Cour européenne des droits de l'homme, pour assurer le respect des

engagements des États parties. En acceptant d'être condamnés par une juridiction supranationale, les États souverains ont reconnu *de facto* que les droits de l'homme prenaient le dessus sur les législations et pratiques nationales. Sa ratification est une condition indispensable pour adhérer au Conseil de l'Europe.

Les États membres du Conseil de l'Europe garantissent les droits fondamentaux, civils et politiques, non seulement à leurs ressortissants, mais aussi à toutes les personnes relevant de leur juridiction

Le 25^e anniversaire du Palais des droits de l'homme

La Cour européenne des droits de l'homme est aujourd'hui aisément identifiée à travers le monde par son logo, qui reprend les formes du Palais des droits de l'homme au sein duquel elle siège à Strasbourg. Cet édifice dont la forme symbolique illustre et représente la justice a été conçu par l'architecte britannique Richard Rogers, également coauteur du Centre Pompidou à Paris.

Fait de métal recouvert d'aluminium, de verre et de béton, l'édifice se dresse majestueusement le long de l'eau. Le choix des matériaux est lui aussi symbolique : l'aluminium est comme une armure, gage d'indépendance et de neutralité ; le verre représente la transparence et l'accessibilité de la justice ; le béton montre qu'il n'y a pas de fioritures et qu'en ces lieux, on va à l'essentiel.

Œuvre architecturale forte et emblématique, le Palais des droits de l'homme, dans lequel siège la CEDH depuis 1995, a obtenu en 2015 le label « Architecture contemporaine remarquable ».

Lord Richard Rogers a, quant à lui, reçu en 2007 le prix Pritzker, considéré comme le « Nobel de l'architecture ».

© - La Poste – Conseil de l'Europe - Tous droits réservés

Les infos techniques

Convention européenne des droits de l'homme 70 ans

Mise en page : Valérie BESSER

Impression : numérique

Format du timbre : 30 x 40,85 mm

Présentation : 42 timbres à la feuille

Tirage : 300 000 exemplaires

Valeur faciale : 1,40 € Lettre Internationale

Mentions obligatoires : mise en page de Valérie Besser © Conseil de l'Europe

Palais des droits de l'homme 25 ans

Mise en page : Valérie BESSER

Impression : numérique

Format du timbre : 30 x 40,85 mm

Présentation : 42 timbres à la feuille

Tirage : 300 000 exemplaires

Valeur faciale : 1,40 € Lettre Internationale

Conception graphique timbre à date : Valérie BESSER

Mentions obligatoires : Mise en page de Valérie Besser d'après une conception graphique d'Ivan HARBOUR

Les infos pratiques

Les timbre seront vendus en avant-première les vendredi 4 et samedi 5 septembre à :

▪ **STRASBOURG (67)**

Conseil de l'Europe, de 9H30 à 16H, avenue de L'Europe, 67000 Strasbourg
(Sous réserve et uniquement le vendredi 4 septembre)

▪ **PARIS (75)**

Le Carré d'Encre, de 10H à 17H, 13 bis rue des Mathurins, 75009 PARIS.
(Pas d'oblitération)

À partir du 7 septembre 2020, ils seront vendus au Carré d'Encre, par abonnement ou par correspondance à Phil@poste Service Clients Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PÉRIGUEUX CEDEX 09, par téléphone au 05 53 03 17 44 et par mail sav-phil.philaposte@laposte.fr et sur le site Internet www.laposte.fr/boutique

Des timbres pour tous les usages

La Charte de la philatélie, signée en 2009 et revue en 2018 par La Poste et ses partenaires, propose **six familles de timbres :**

Le timbre d'usage courant, la Marianne



Traditionnellement représenté par la Marianne, le timbre d'usage courant est un **timbre très apprécié des collectionneurs**. Il est **choisi par le président de la République** à chaque nouveau mandat et sa sortie est toujours un événement.

Timbres du programme philatélique



Hommage de la nation aux personnalités françaises ou étrangères ayant un lien ténu avec la France, **souvenir des grands événements**, célébration du patrimoine naturel, architectural, culturel... Le timbre commémoratif constitue l'essence même de la philatélie.

Timbres de correspondance



La Poste doit faciliter les échanges et l'écrit. Pour ce faire, elle met en vente auprès du grand public des beaux timbres, dits d'écriture. Ces timbres, le plus souvent proposé sous forme de carnets de timbres autocollants avec indication d'usage en lieu et place de la valeur faciale, ont un tirage important.

Les Collectors de timbre



Sur tous les thèmes, toutes les régions, tous les événements : ces créations de beaux timbres **donnent de la visibilité aux évènements.**

Timbres spéciaux à tirage limité



Opérations spéciales destinées aux collectionneurs : réédition de timbres marquants, déclinaisons nouvelles de certains timbres, etc.

Timbres personnalisés



MonTimbraMoi (application pour tablette et smartphone) pour les particuliers et ID timbre pour les entreprises, permettent à chacun de créer son propre timbre, avec une véritable valeur d'affranchissement. Le timbre personnalisé n'appartient qu'à celui qui le commande : c'est son créateur et propriétaire qui décide du visuel, du tirage et de la diffusion, en respectant les règles édictées par La Poste.

Chiffres clés nationaux

- 3 sites dont une imprimerie à Boullazac (Dordogne) et un point de vente à Paris.
- 1,7 milliard de timbres et valeurs d'affranchissement produits chaque année pour le marché français dont 500 millions de timbres issus des carnets de timbres de correspondance ou du programme philatélique.
- 351 millions de timbres sont réalisés pour une vingtaine de pays.
- Plus de 150 millions d'imprimés de sécurité (chèques, fiche d'état civil, passeport, traçabilité, ...)
- 1 service clients et des canaux de ventes variés en France comme à l'étranger (Carré Encre, Abonnements, Catalogue, bureaux de poste, Boutique laposte.fr, ...)

Contacts Presse Phil@poste

Maryline GUILLET

maryline.guilet@laposte.fr

Tél. 06 32 77 39 65

Ségolène GODELUCK

segolene.godeluck@laposte.fr

Tél. 06 50 10 93 63

